



PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée générale annuelle 2018

tenue le 25 octobre 2018

Par vidéoconférence

PRÉSENCES : 51 membres et 4 observateurs

Véronique Legault, directrice générale - RANE

INVITÉ.E.S : Chantal Lévesque (Service Finances NÉ) ; Daniel Thériault (dg FéCANE) ; Erika Michaud (dg adjointe FFANE)

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le président du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE), George Cotreau, accueille les membres, observateurs et invité.e.s en leur souhaitant la bienvenue. Il se réjouit de la possibilité de se réunir grâce au système de vidéoconférence et des autres moyens technologiques. Il avise l'assemblée qu'à titre de président, il présidera l'assemblée générale annuelle. Il procède à l'appel des membres. Le président informe l'assemblée que, selon les Statuts et Règlements actuels, le quorum d'une assemblée générale annuelle est de 20 membres et délégués présents. Une tournée des sites régionaux confirme un nombre au-delà du quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée accorde quelques minutes à l'assemblée pour faire la lecture de l'ordre du jour proposé. Il demande aux membres de signaler tout autre sujet à ajouter à l'ordre du jour sinon il en demandera l'adoption. Le trésorier, Claude Renaud, mentionne que la directrice du Service Finances a un autre engagement ; il demande de devancer la présentation des états financiers (item 7), à l'ordre du jour, à l'item 5 qui deviendra l'item 6 et ainsi de suite.

Proposé par Claude Renaud

Appuyé par Léonard LeFort

PROPOSITION 01-AGA-25-10-2018

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que *modifié* : l'item 7 soit devancé à l'item 5.

Adopté

3. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Le président demande une nomination pour un-e secrétaire d'assemblée.

Proposé par Léonard LeFort

Appuyé par Thérèse Benoît

PROPOSITION 02-AGA-25-10-2018

QUE Janine Lacroix agisse comme secrétaire d'assemblée pour l'AGA 2018 du RANE.

Adopté

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale et suivis

4.1 *Assemblée générale annuelle 2017* tenue le 29 novembre 2017. Le président invite les membres à faire une lecture individuelle du procès-verbal de l'AGA 2017. Après quelques minutes, le président demande s'il y a des omissions, corrections ou modifications à apporter au procès-verbal.

Proposé par Paul d'Entremont Appuyé par Joseph-Henri Poirier

PROPOSITION 03- AGA-25-10-2018

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2017 du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse soit adopté tel que présenté.

Adopté

4.2 *Suivis au procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle* : Le président invite la directrice générale, Véronique Legault à énoncer les suivis. Elle mentionne que le Plan stratégique adopté lors de l'AGA 2017 est mis à exécution régulièrement selon les activités et projets.

5. Adoption des États financiers 2017-18

Le président invite la directrice du Service Finances NÉ, Chantal Lévesque, à présenter les états financiers 2017-18 du RANE. Elle défile les états des résultats du volet Programmation. Elle poursuit avec les bilans des projets spéciaux. Elle avise les membres que le Service Finances NÉ assure la comptabilité du RANE ainsi que la production des états financiers annuels sous l'accord de Patrimoine canadien, bailleur principal du RANE.

Proposé par Claude Renaud Appuyé par Daniel Beaudreau

PROPOSITION 04- AGA-25-10-2018

QUE les États financiers (avril 2017- mars 2018) du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse soient adoptés tels que présentés.

Adopté

6. Réception du Rapport annuel de la présidence

Le rapport écrit du président, George Cottreau, se trouve dans les documents de l'AGA remis aux membres. Le président souligne quelques-unes des initiatives les plus importantes.

Proposé par Raymond LeFort Appuyé par Lucien Comeau

PROPOSITION 05- AGA-25-10-2018

QUE le rapport annuel de la présidence du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse soit reçu tel que présenté.

Adopté

7. Réception du Rapport annuel du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse

Le président, George Cottreau, invite la directrice générale, Véronique Legault, à présenter le rapport annuel du RANE. Elle invite les membres à feuilleter le rapport inséré dans la trousse de l'AGA. Elle revoit brièvement les neufs (9) projets spéciaux menés au cours de l'année 2017-18 et mentionne les projets à venir. Elle aborde rapidement les autres sujets du rapport.

Proposé par Marlene LeBlanc Appuyé par Hélène Lavigne

PROPOSITION 06- AGA-25-10-2018

QUE le Rapport annuel du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse soit reçu tel que présenté.

Adopté

8. Nomination du conseiller juridique

Le président d'assemblée, George Cottreau, informe les membres que le RANE réserve les services d'un conseiller juridique simplement par prudence.

Proposé par Paul D'Entremont Appuyé par Richard Landry

PROPOSITION 07- AGA-25-10-2018

QUE les services du Cabinet d'Entremont Boudreau soient retenus comme conseiller juridique du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse pour l'année 2018-19.

Adopté

9. **Pause et rencontre dans les régions pour la nomination de leur représentant.e au Conseil d'administration du RANE**

Dans chaque région, les membres nomment leur représentante ou représentant régional, qui, de retour en assemblée, sera ratifié-e par l'assemblée. Les participants profitent d'une collation pendant la pause.

10. **Cotisation annuelle**

Le vice-président, Léonard LeFort, explique clairement les recommandations formulées par les membres du Conseil d'administration lors de leur réunion en septembre 2018 concernant la cotisation annuelle. Il en fait une proposition.

Proposé par Léonard LeFort Appuyé par Richard Landry

PROPOSITION 08- AGA-25-10-2018

QUE la cotisation annuelle du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse soit abolie et remplacée par une cotisation à vie pour tous les membres individuels en règle en 2018.

QUE la somme de 5 \$ soit perçue comme cotisation à vie pour tout nouveau membre individuel à compter de 2019.

QUE la cotisation annuelle de 12 \$ soit maintenue pour les membres associatifs leur donnant droit à 3 délégués lors de l'AGA.

Adopté à l'unanimité

11. **Réception du rapport du comité de nominations**

Le président d'assemblée invite Janine Lacroix, présidente du comité de nomination, à présenter le rapport du comité. Elle était assistée de Raymond LeFort et Daniel Beaudreau. Le comité a été avisé de la part du président actuel, George Cottreau, qu'il ne sollicite pas un renouvellement de mandat. Le comité a recruté une seule candidature en la personne de Léonard LeFort.

Proposé par Janine Lacroix Appuyé par Joseph-Henri Poirier

PROPOSITION 09- AGA-25-10-2018

QUE le rapport du comité de nominations soit reçu.

Adopté

12. **Élections**

12.1 **Nomination d'une présidence d'élections**

Proposé par Claude Renaud Appuyé par Paul d'Entremont

PROPOSITION 10 - AGA-25-10-2018

QUE George Cottreau soit nommé président d'élections.

Adopté

12.2 Élection de la présidence du Conseil d'administration du RANE

Le président d'élections ouvre les nominations de l'assemblée pour la présidence du Conseil d'administration du Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse, considérant la candidature de Léonard LeFort, soumise par le Comité de nomination. M. Cottreau lance un premier appel : aucune nomination. Un deuxième appel : aucune nomination. Troisième appel : aucune nomination. Les nominations sont closes. Le président d'élections déclare :

Léonard LeFort élu par acclamation à la présidence du RANE pour un mandat de deux ans (2018-2020) afin de se conformer à la clause 4.2 (a) des Règlements qui stipule que la présidence est élue aux années paires.

Le nouveau président adresse quelques mots aux membres de l'AGA les remerciant de leur confiance.

12.3 Élection de la vice-présidence au Conseil d'administration du RANE

La vice-présidence en poste ayant accédé à la présidence élue à cette AGA, une élection s'impose pour combler le poste vacant de vice-présidence. Monsieur Cottreau, président d'élections, appelle des nominations au poste de vice-présidence.

Raymond LeFort nomme Claude Renaud à la vice-présidence.

Le président d'élections appelle d'autres nominations. Trois appels. Aucune nomination.

Le président d'élections déclare :

Claude Renaud élu par acclamation à la vice-présidence du RANE pour un mandat d'un an (2018-2019) pour compléter le mandat de la vice-présidence élue à la présidence.

13. Ratification de la nomination des représentant.e.s des régions

Monsieur Cottreau, le président, invite à tour de rôle, une personne par région à soumettre leur nomination. Les nominations sont : Argyle; *Paul d'Entremont* ; Clare; *Richard Landry*, Chéticamp; *Joseph-Henri Poirier*, Halifax; *Charles Gaudet*, Isle Madame ; *Janine Lacroix* ; Pomquet; *Bernice Doiron*; Rive-Sud : *Daniel Beaudreau* ; Sydney : *Raymond LeFort*, et la Vallée : *Hélène Lavigne*.

Proposé par Daniel Thériault

Appuyé par Huguette Cottreau

PROPOSITION 11 - AGA-25-10-2018

QUE les nominations des représentantes et représentants des régions suivantes soient ratifiées par l'Assemblée : *Paul d'Entremont (Argyle); Richard Landry_ (Clare); Joseph-Henri Poirier (Chéticamp); Charles Gaudet (Halifax); Janine Lacroix (Isle Madame); Bernice Doiron (Pomquet); Daniel Beaudreau (Rive-Sud); Raymond LeFort (Sydney) et Hélène Lavigne (la Vallée).*

Adopté

14. Remise des certificats de reconnaissance 2018

Chaque année, le RANE invite ses comités régionaux ainsi que les clubs d'aînés, membres du RANE, à nommer une ou un bénévole de leur communauté qui s'est démarqué-e par son bénévolat. Un certificat de reconnaissance régionale leur est remis par une personne de leur région.

Le président, George Cottreau invite les représentants régionaux à présenter les certificats de reconnaissance pour leur région aux bénévoles suivants :

Reconnaissance régionale :

Argyle : *Marguerite d'Entremont*; Clare : *Mary-Ann Gauvin*; Chéticamp : *Marie-Rose Chiasson*; Halifax : *Clara Dugas*; Isle Madame : *Ann-Madeline Boudreau*;

Les certificats de reconnaissance des clubs sont décernés à :
Annette d'Entremont (Nouveaux Horizons de la Baronnie); *Anne Richard* (Club des Acadiens Seniors de Wedgeport)

De plus, le RANE souligne la contribution exceptionnelle d'une personne aînée envers l'Acadie de la Nouvelle-Écosse, en lui décernant un Certificat provincial de reconnaissance portant le nom « Certificat May Bouchard ». Pour l'année 2018, le certificat May Bouchard est remis au président sortant, George Cottreau, par Paul d'Entremont d'Argyle puisque M. Cottreau est natif de Wedgeport. Un hommage et des éloges sont adressés à George Cottreau énumérant ses nombreux accomplissements pour la cause acadienne et son bénévolat incessant à la défense de la langue française en Nouvelle-Écosse. Le certificat May Bouchard s'ajoute à sa collection de nombreux trophées. Une gerbe de fleurs lui est aussi remise en reconnaissance. George Cottreau exprime sa surprise et son appréciation.

Le président et la directrice générale félicitent tous les bénévoles.

15. Levée de l'Assemblée générale annuelle

Marie-France Breton propose la levée de l'Assemblée générale annuelle. Tous en faveur.

Signatures

_____, président
George Cottreau

_____, secrétaire d'assemblée
Janine Lacroix

Date _____ 20__

Date _____ 20__

**Une réunion du Conseil d'administration aura lieu sans délai
pour les élections de la trésorerie et du secrétariat.**